

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5974**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Biotechnologies, Spécialité Génomique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

118 Sciences de la vie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est spécialisé dans la recherche fondamentale et appliquée, le diagnostic et la mise en oeuvre de procédés industriels en génomique. Il maîtrise l'ensemble des domaines liés à la cartographie, au séquençage et à l'analyse des génomes (fonction des gènes et analyse de leurs interactions) ainsi qu'à l'utilisation des techniques et des données du génome pour étudier des problèmes biologiques complexes (recherche de mutations et de gènes de prédisposition en recherche clinique ou cancérologie, détection « moléculaire » de micro-organismes en microbiologie médicale et alimentaire...).

Compétences attestées :

- Exécuter, en autonomie, avec rigueur et efficacité, des expérimentations en génomique en suivant un protocole établi
- Participer à la mise en place des plans d'expériences, à l'élaboration et l'optimisation de protocoles, dans le respect de la démarche qualité de l'entreprise et aux choix des matériels et méthodes (nécessitant des compétences notamment en veille technologique, en anglais et en statistiques)
- Gérer de manière autonome la maintenance des matériels, le choix et l'achat des consommables et réactifs
- Mettre en forme et analyser les données obtenues (maîtrise des statistiques et de la bioinformatique)
- Présenter les résultats et rendre compte de ses activités
- Faire preuve d'initiative, de responsabilité, de sens critique, d'ouverture d'esprit, de capacité à s'intégrer dans une équipe
- Connaître l'entreprise et comprendre son fonctionnement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés occupent des emplois variés et travaillent aussi bien dans les secteurs publics que privés concernés par la recherche, le développement ou le diagnostic en génomique et dans les secteurs utilisateurs des technologies ou des données de la génomique (cancérologie, recherche clinique, pharmacologie, microbiologie,...).

Types d'emplois accessibles :

Techniciens Experts en biologie moléculaire et cellulaire, en génie génétique, en génomique et bioinformatique

Assistants Ingénieurs sur des plate-formes de séquençage, de transcriptomique, de protéomique, de transgénése et de génomique, dans des laboratoires de recherche, dans des services de recherche & développement

Responsables Techniques

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Chacune des UE ci-dessous fait l'objet de contrôle continu et/ou d'un examen écrit ou oral.
 - Formation générale pour l'entreprise :
 - Anglais professionnel et test
 - Communication professionnelle
 - Economie et Législation - Démarche Qualité - Sécurité
 - Physicochimie appliquée à la génomique
 - Biologie moléculaire et cellulaire - Génie génétique
 - Informatique appliquée à la biologie (incluant le C2I pour 4 ECTS)
 - Génomique : fondements et applications
 - Transcriptomique et Protéomique approfondies
 - Bioinformatique et BiostatistiquesCette partie correspond à 40 ECTS (400 heures).
- La réalisation d'un projet tuteuré (recherches bibliographiques, travail sur les textes de lois de bioéthique, analyse de publications scientifiques, élaboration de protocoles, mise en œuvre pratique de ces protocoles, analyse critique des résultats) correspond à 10 ECTS (150 heures).
- La période en entreprise correspond à 10 ECTS (7 mois) et est évaluée par une note du maître d'apprentissage, un mémoire écrit et

une soutenance orale.

La moyenne pondérée des composantes 1, 2 et 3 doit être supérieure ou égale à 10 sur 20.

Le niveau d'anglais minimal correspond à 20 au Bulats (niveau 1) ou à 225 au TOEIC et compte pour 2 ECTS.

Le C2I compte pour 4 ECTS.

Validité des composantes acquises : 4 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le responsable de la formation, des enseignants des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins $\frac{1}{4}$ et au plus $\frac{1}{2}$ des professionnels concernés
Après un parcours de formation continue	X		Le responsable de la formation, des enseignants des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins $\frac{1}{4}$ et au plus $\frac{1}{2}$ des professionnels concernés
En contrat de professionnalisation	X		Le responsable de la formation, des enseignants des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins $\frac{1}{4}$ et au plus $\frac{1}{2}$ des professionnels concernés
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 3 enseignants dont le responsable pédagogique de la LP ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juin 2012 (n° d'habilitation 20120606)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

14 apprentis diplômés, par an, en moyenne.

Une personne diplômée par la VAE en 2012.

Autres sources d'information :

La direction pédagogique est assurée par Antonia Suau-Pernet, professeur des universités au Cnam, département Chimie Alimentation Santé Environnement Risque, et dans l'équipe pédagogique Agroalimentaire, Biotechnologies, Chimie et par Daniel Loncle, professeur à l'ENCPB.

<http://www.cnam.fr>

<http://www.encpb.org>

<http://www.aftia.org>

<http://www.cnam.fr/biologie>

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

CNAM

292 rue Saint-Martin - 75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre d'enseignement parisien.

Historique de la certification :

Le Cnam est habilité depuis 2005, par arrêtés ministériels, à délivrer cette licence.